



CHEF DE CLINIQUE DES UNIVERSITES-ASSISTANT TERRITORIAL (CCU-AT) Discipline médicale : REANIMATION

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle,USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels dont 180 personnels médicaux.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme SAMU-SDIS.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand.

La ville de Bourges (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

2. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Réanimation

Pôle de rattachement : Pôle Urgences - Réanimation - Anesthésie - Blocs opératoires

Chef de service : Dr Olivier MICHEL olivier.michel@ch-bourges.fr 02.48.48.49.55

Composition de l'équipe médicale : 6 praticiens et 1 CC ATU

Nombre de lits : 12

3. Missions confiées (soins, enseignement et recherche) et organisation du temps de présence entre les sites

L'assistant contribue :

- à l'encadrement des étudiants en médecine, en lien étroit avec le chef de service
- au renforcement de l'attractivité du service d'accueil

Développement de la recherche clinique et des protocoles

4. Les compétences à développer

- Approfondissement des compétences cliniques, techniques, relationnelles ;
- Acquisition des bonnes pratiques cliniques en investigation/recherche clinique ;
- Objectifs spécifiques à affiner selon auto-évaluation de compétences en tout début d'assistantat.

5. L'organisation de la permanence des soins

- ***Dans l'établissement d'accueil*** : une garde sur place (dont certaines doublées par un interne sur place)

6. Les valences (enseignement/ recherche)

- Participation à l'activité de recherche clinique (screening, inclusions 24/7) ;
- Proposition de projet personnel (ou implication personnelle dans un projet hospitalier, de recherche ou pédagogique) ;
- Participation à l'enseignement au lit du malade des étudiants 2ème et 3ème cycle.

7. Les moyens à disposition du chef de clinique-assistant territorial universitaire (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)

8. Logement par l'établissement d'accueil

oui

9. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue du clinicat territorial

Nomination possible sur poste de praticien hospitalier

10. Rémunérations, prime d'exercice territorial

Votre employeur sera l'Université de Tours et le CHRU de Tours.

Vous ferez l'objet d'une mise à disposition intégrale par le CHRU de Tours dans votre établissement d'accueil.

- Traitement de base : réglementation statutaire
- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif
- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins

11. Prise en charge des frais de déplacement

oui